



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, SOCIÉTÉ

Budget participatif : top départ 5^e édition

Avec une volonté politique forte de soutenir les initiatives citoyennes, le budget participatif correspond aux attentes des Lescariennes et Lescariens, Valérie Revet, adjointe en charge de la démocratie participative, et les élus lancent la cinquième édition du budget participatif.

Publié le 28 janvier 2025

Retours en chiffres sur l'édition 2024

- > 40% de votes supplémentaires par rapport à 2023 avec 1698 votes en ligne et 3 210 votes papier
- > 13 dossiers en lice
- > 3 dossiers retenus

Le Budget Participatif, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un dispositif de démocratie participative, permettant aux Lescariennes et Lescariens âgés de 8 ans et plus, aux associations de la commune et/ou leurs adhérents, ou bien les jeunes scolarisés à Lescar de proposer des projets d'intérêt général, ou visant à améliorer le cadre de vie, à favoriser le vivre-ensemble et à faire grandir les démarches collectives.

L'objectif est d'associer les citoyens à la vie et aux projets sur le territoire de la ville de Lescar. Pour cela, toute personne remplissant les conditions peut déposer son projet sur la plateforme en ligne. Après une phase de préanalyse par le comité de suivi, au regard des critères définis par le règlement ([à consulter ici ↗](#)), les projets seront soumis au vote de la population.

Cette année encore, la mairie de Lescar attribue une enveloppe de 50 000€ à répartir entre les projets qui seront sélectionnés par les votants.

Vous avez une idée ? Vous souhaitez apporter votre contribution ? Faites germer vos idées. Il vous suffit de vous rendre sur la plateforme Budget Participatif en ligne : <https://budgetparticipatif.lescar.fr> ↗

Les étapes à ne pas manquer

- > **Du 3 février au 30 mars** : dépôt de dossiers sur la plateforme en ligne,
- > **Du 31 mars au 12 mai** : préanalyse des dossiers en comité de suivi,
- > **Du 2 au 29 juin** : soumission des projets sélectionnés au vote,
- > **Début juillet** : réception des lauréats à la mairie de Lescar.

Vous avez une question ou rencontrez des difficultés ? N'hésitez pas à contacter le service communication :

- > par email : budgetparticipatif@lescar.fr

VOUS POURRIEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Lescar.fr

SOCIÉTÉ

Recensement 2025 :
top départ à Lescar

Lescar.fr

SOCIÉTÉ

Élections législatives
: résultats du
deuxième tour

Lescar.fr

SOCIÉTÉ

Élections législatives
: résultats du premier
tour

Lescar.fr

SOCIÉTÉ

Élections
européennes :
Résultats



Hôtel de ville

Allée du
Bois
d'Ariste
64230
Lescar
05 59 81
57 00

HORAIRES

:
Lundi au
Vendredi
de 8h30 à
12h et de
13h30 à
17h

